

## RÉFLEXIONS SUR L'OUVRAGE DE PAUL RICŒUR : LA MÉMOIRE, L'HISTOIRE, L'OUBLI

[Charles Reagan](#)

Institut Catholique de Paris | « [Transversalités](#) »

2008/2 N° 106 | pages 165 à 176

ISSN 1286-9449

ISBN 9782220060354

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-transversalites-2008-2-page-165.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Institut Catholique de Paris.

© Institut Catholique de Paris. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# RÉFLEXIONS SUR L'OUVRAGE DE PAUL RICŒUR : *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*<sup>1</sup>

Charles REAGAN  
Professeur à Kansas State University

---

Ce nouveau chef-d'œuvre de Paul Ricoeur est étonnant à plusieurs égards : Paul Ricoeur l'a écrit plus de vingt-cinq ans après sa retraite de l'université française et onze ans après son dernier cours à l'Université de Chicago. En plus, cet ouvrage de 660 pages est un formidable tour de force philosophique. Il cite et discute les idées de 213 auteurs. C'est pourquoi il est difficile de savoir par quel biais l'on peut engager la discussion. Bien sûr, il y a une architectonique, un schéma, ou mieux, une structure sous-jacente à l'œuvre. Il s'agit d'une phénoménologie de la mémoire, d'une épistémologie de l'histoire et d'une herméneutique de l'oubli. Le plus fascinant est peut-être que l'ouvrage se termine par un épilogue sur le pardon.

Les trois thèmes sont intéressants aussi bien sur le plan de la vie ordinaire que sur un plan philosophique. Tout le monde sait ce qu'est la mémoire. Nous nous souvenons de quelqu'un ou d'un endroit, d'un événement dans notre passé. Aussi sommes-nous familiers avec l'oubli : nous oublions un nom propre ou le restaurant où nous avons dîné il y a des années. Quant à l'histoire, nous l'avons apprise à l'école et maintenant nous aimons lire des récits ou des romans historiques.

Mais l'histoire de la philosophie nous apprend qu'il y a des problèmes épistémologiques qui concernent la mémoire. Où est l'image-mémoire quand nous n'y pensons plus ? Comment est-ce que je retrouve une image

---

1. Paul RICŒUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages de ce livre.

du passé? Comment peut-elle être dans le passé et réapparaître dans le présent? Quant à l'oubli, pourquoi certaines images ou certains souvenirs s'évanouissent-ils et pas d'autres? Où vont-ils? D'où surgissent ces souvenirs quand ils sont débloqués par la psychanalyse, par exemple? En ce qui concerne l'histoire, quelles sont les différences entre l'histoire et la fiction, un livre d'histoire et un roman? Comment les historiens établissent-ils la vérité de leurs affirmations? L'histoire a-t-elle une vérité « objective », ou y a-t-il plusieurs points de vue sur tout événement? Voilà pourquoi ce livre est séduisant et agaçant à la fois.

Tous ceux qui ont étudié l'écriture de Paul Ricœur à travers les années sont familiers avec son style consistant à chercher un juste milieu entre deux pôles qui semblent contradictoires ou, du moins, incompatibles. On pourrait s'imaginer qu'il veut placer l'histoire entre la mémoire et l'oubli comme une synthèse dans une dialectique traditionnelle. Mais sa démarche est beaucoup plus complexe. Dans la première partie, j'essaierai de proposer une explication assez générale du texte. Ensuite, j'en tirerai quelques analyses que je trouve particulièrement intéressantes. Enfin, je me demanderai où est Paul Ricœur dans ce livre et quelles sont sa thèse et sa contribution personnelle au débat sur la mémoire, l'oubli et leurs rôles dans l'épistémologie et l'herméneutique de l'histoire.

Ricœur commence son investigation par une phénoménologie de la mémoire, au sens husserlien du terme. Elle se centre sur les questions : *de quoi* fait-on mémoire et *de qui* ces mémoires sont. La première question soulève toute la problématique de la « représentation » dans le présent de quelque chose du passé. L'objet de la représentation n'existe plus, mais la représentation est dans le présent. Cette aporie a troublé les philosophes dès l'origine de la philosophie occidentale. Pour Platon, le problème de l'*eikon* commence avec l'image comme une empreinte dans un morceau de cire. Mais où est cette cire? Comment en retirons-nous l'image? De plus, comment distinguons-nous l'image vraie de l'image fausse ou du *phantasma*? Voilà l'origine de l'idée de trace, l'une des liaisons capitales entre la mémoire et l'histoire. Ce qui manque dans ces réflexions, c'est une analyse approfondie du rapport entre l'image et la temporalité.

En affirmant que « la mémoire est du passé », Aristote attire l'attention sur l'aspect temporel des phénomènes mémoriels. Ce n'est pas simplement que les images-souvenirs se rapportent à des personnes et des choses et des lieux dans le passé, mais ces images-souvenirs ont un avant et un après

dans leur ordre. Aristote ajoutait à la discussion sur la distinction entre *mnémê* et *anamnêsis*, celle entre le souvenir qui surgit à l'improviste et l'effort de se souvenir. Malheureusement, ni Platon ni Aristote n'ont su résoudre les apories de la mémoire.

Ricœur continue sa phénoménologie de la mémoire en nous mettant en garde contre la tentation de commencer l'étude phénoménologique avec les faillites, les dysfonctionnements ou les ratés de la mémoire. Les pathologies de la mémoire et le phénomène de l'oubli supposent une description préalable de la mémoire. En effet, « Ce qui justifie en dernier ressort ce parti pris pour la "bonne" mémoire, c'est la conviction [...] selon laquelle nous n'avons pas d'autre ressource, concernant la référence au passé, que la mémoire elle-même » (26). En dernière instance, c'est le témoignage qui justifie la vraie mémoire face à la fausse mémoire. Le témoignage est la transition fondamentale entre la mémoire et l'histoire.

À la fin de sa longue et laborieuse analyse de la mémoire, Ricœur aborde une nouvelle fois la question de la véracité de nos souvenirs et la distinction entre une image et un souvenir. « Appelons fidélité cette requête de vérité. Nous parlerons désormais de la vérité-fidélité du souvenir pour dire cette requête, cette revendication, ce *claim*, qui constitue la dimension épistémique-véritative de l'*orthos logos* de la mémoire » (66).

Avant de traiter les *abus* de la mémoire, Ricœur considère les formes de la mémoire réussie, par exemple, la mémorisation d'un poème ou des règles de grammaire d'une langue étrangère ou même la technique de la mémorisation (*ars memoriae*). Comme abus de la mémoire, il en décrit trois : la mémoire *empêchée*, la mémoire *manipulée* et la mémoire *abusivement commandée*. La mémoire empêchée nous rappelle toutes les formes d'une mémoire blessée ou malade. C'est à travers la perlaboration psychanalytique qu'on peut restaurer les mémoires perdues ou bloquées. Parce que la mémoire collective souffre des mêmes maladies, des problèmes semblables se posent au niveau social. Ricœur dit : « Plus précisément, ce qui dans l'expérience historique, fait figure de paradoxe, à savoir *trop* de mémoire ici, *pas assez* de mémoire là, se laisse réinterpréter sous les catégories de la résistance, de la compulsion de répétition et finalement se trouve soumis à l'épreuve du difficile travail de remémoration » (96). La transition de la mémoire individuelle à la mémoire collective est l'une des liaisons entre la mémoire et l'histoire. Si l'histoire est une

forme de la mémoire collective, elle est sujette aux mêmes abus que la mémoire individuelle.

Une deuxième forme de l'abus de la mémoire est la **mémoire manipulée**. Ici, Ricœur parle de l'idéologie comme espèce de mémoire manipulée. L'idéologie est, avant tout, un effort de légitimation d'un gouvernement ou d'un pouvoir, fondé sur un événement originel, des documents fondateurs et des « mémoires » communes. C'est à travers les narrations que l'identité d'un pays, d'un peuple, ou d'un individu se construit. Pour Ricœur, « c'est plus précisément la fonction sélective du récit qui offre à la manipulation l'occasion et les moyens d'une stratégie rusée qui consiste d'emblée en une stratégie de l'oubli autant que de la remémoration » (103).

La troisième forme de l'abus est la **mémoire commandée**. C'est ce qui se passe quand les histoires officielles sont récitées par des écoliers ou quand des hymnes nationaux sont chantés avant des compétitions sportives ou lors de commémorations officielles, comme des défilés de fêtes nationales.

Mais quel est le rapport entre la **mémoire individuelle** et la **mémoire collective** ? Comment passe-t-on des souvenirs personnels, qui se caractérisent par leur singularité radicale, aux souvenirs d'une communauté ? Après avoir évoqué les théories de saint Augustin, John Locke et Husserl sur la mémoire individuelle, Ricœur revient à la mémoire collective avec l'idée husserlienne de l'intersubjectivité. Un transfert analogique permet l'ascription des traits les plus importants de la mémoire individuelle, comme mienneté, continuité, polarité passé-futur. C'est pourquoi nous pouvons parler des souvenirs communs remis en scène dans les rites officiels, les fêtes publiques et les commémorations permanentes, comme les cimetières, monuments et musées.

À ce stade, Ricœur analyse la thèse de **Maurice Halbwachs** selon laquelle la mémoire est collective. Pour se souvenir on a besoin d'autrui. Ce n'est pas un passage analogique de la mémoire individuelle à la mémoire collective. Tout souvenir se trouve mêlé au témoignage des autres. Il y a une capacité originelle pour les collectivités à préserver et rappeler des souvenirs communs.

Paul Ricœur se demande aussi s'il n'existe pas un intermédiaire entre la mémoire individuelle et la mémoire collective. Sa réponse est que ce

sont les proches et surtout, la famille qui jouent ce rôle d'intermédiaire. « Les proches, ces gens qui comptent pour nous et pour qui nous comptons sont situés sur une gamme de variation des distances dans le rapport entre le soi et les autres. » (161) Ce sont eux qui ont le souvenir de notre naissance, qui est d'ailleurs l'événement qui commence à la fois mon existence personnelle et mon existence comme membre d'une communauté. Mon acte de naissance me situe dans le temps (date de naissance), dans l'espace (lieu de naissance), dans une communauté et, surtout, dans une famille.

Ricœur termine sa phénoménologie de la mémoire sur cette thèse: « Ce n'est donc pas avec la seule hypothèse de la polarité entre mémoire individuelle et mémoire collective qu'il faut entrer dans le champ de l'histoire, mais avec celle d'une triple attribution de la mémoire: à soi, aux proches, aux autres » (163).

La deuxième partie de ce livre magistral est consacrée à une épistémologie de l'histoire. L'auteur la divise en trois parties, l'archive, l'explication-compréhension et la représentation de ce qu'il appelle « opération historiographique ». Ces parties sont liées de la façon suivante: « nul ne consulte une archive sans projet d'explication, sans hypothèse de compréhension; et nul ne s'emploie à expliquer un cours d'événements sans recourir à une mise en forme littéraire expresse de caractère narratif, rhétorique ou imaginaire » (170). L'écriture, dans l'archive, est déjà éloignée de la mémoire et elle constitue la première source de l'histoire. Ricœur engage une discussion très intéressante sur le *pharmakon* de Platon: l'écriture est-elle un remède ou un poison pour la mémoire? Pour résoudre ce problème, Ricœur cherche à définir le lien entre la mémoire et l'archive ou la preuve documentaire. Il met en évidence le lien entre l'espace habité et le temps historique. Tout souvenir se rapporte à un point particulier dans l'espace (la maison que j'habitais autrefois) et la mémoire collective est toujours attachée à un lieu sacré ou traditionnel. C'est la raison pour laquelle l'histoire est toujours étroitement liée à la géographie et à la cartographie.

Pour aller de la mémoire à la connaissance historique, on doit passer par le temps vécu, le temps cosmique et le temps historique. Le temps du calendrier est le carrefour du temps vécu et du temps public. Mon certificat de naissance m'inscrit dans le calendrier politique et social. Il y a des cycles temporels, comme l'heure, le jour, le mois, l'année. L'histoire

connaît des cycles courts, moyens, longs, voire des époques et des millénaires. Entre la mémoire simple et l'écriture historique, s'insèrent le temps et l'espace historique.

**L'origine de l'archive est le témoignage.** « Avec le témoignage s'ouvre un procès épistémologique qui part de la mémoire déclarée, passe par l'archive et les documents, et s'achève sur la preuve documentaire » (201). L'archive et les tribunaux doivent, tous les deux, confronter la question de la confiance et du soupçon. Comment peut-on vérifier le témoignage historique ? C'est le même cas avec la mémoire qui dépend de la fidélité du témoin et est sujette à la corroboration des autres. « Le témoin fiable est celui qui peut maintenir dans le temps son témoignage » (206). Le témoignage devient archive aussitôt qu'il est écrit.

**L'archive n'est pas seulement faite de souvenirs et de témoignages écrits ; c'est aussi un classement systématique de ces documents avec des règles selon lesquelles on peut les consulter. De plus, il y a des traces qui ne sont pas écrites : les objets d'art, la monnaie, les restes des bâtiments anciens, les outils, les objets funéraires.** Aujourd'hui nous pouvons ajouter à cette liste les empreintes digitales, la preuve photographique, les analyses biologiques comme l'ADN, par exemple.

Pour passer de l'archive ou des traces en général à la preuve documentaire, il faut formuler une question, une hypothèse. Pour l'historien, tout peut servir de preuve potentielle : les registres des paroisses, les données climatologiques, les prix des produits agricoles, les objets de la vie quotidienne, les actes des tribunaux ; autant de documents auxquels nous pensons quand nous nous référons à l'archive. L'historien doit aborder son champ d'études avec un questionnaire, une hypothèse, une idée globale de ce qu'il cherche.

**La deuxième étape de l'opération historique est fournie par ce que Ricœur appelle « explication / compréhension ».** À ses yeux, la polémique entre « explication » et « compréhension », qui date de Dilthey, au XIX<sup>e</sup> siècle, est dépassée. Mais quel est le rôle de l'interprétation ? Pour Ricœur, « il y a [...] de l'interprétation aux trois niveaux du discours historique, au niveau documentaire, au niveau de l'explication / compréhension, au niveau de la représentation littéraire du passé » (235). Son hypothèse de travail est d'essayer de comprendre le rôle que joue « la

représentation » dans la compréhension explicative de l'opération historique. C'est pourquoi il choisit l'histoire culturelle ou l'histoire des mentalités comme exemples. Dans cette section du livre, Ricœur passe en revue presque tous les historiens du <sup>xx</sup>e siècle. Ce survol de l'historiographie française ne se prête pas à un résumé facile.

La dernière phase de l'opération historiographique concerne « la représentation », c'est-à-dire la spécificité de l'écriture historique. L'important est de ne pas perdre de vue la polysémie de ce mot : représentation d'un objet ou événement dans le passé, une mémoire, les objets dans l'archive ou la représentation littéraire de l'historiographie. Selon Ricœur, le discours historique « doit transiter à travers la preuve documentaire, l'explication causale / finale et la mise en forme littéraire. Cette triple membrure reste le secret de la connaissance historique » (323). Mais quelle est la différence entre une représentation fictive et une représentation historique, entre un roman et un livre d'histoire ? C'est l'engagement de l'historien à établir des faits. Un roman se distingue d'un livre d'histoire par le contrat implicite entre l'auteur et son lecteur : avec un roman, le lecteur entre dans un univers irréel, ce qui exige de sa part une suspension de croyance. Le lecteur d'un livre historique attend un récit de ce qui a vraiment eu lieu. Mais l'historien peut-il tenir sa promesse ? Ricœur estime que, du point de vue de la représentation, l'historien est mieux loti que le romancier, mais sa faiblesse est que sa représentation littéraire repose sur l'explication et la documentation et, à la limite, sur les mémoires individuelles et collectives. Ce sont ces trois modes de l'opération historiographique, pris comme un ensemble, qui permettent l'attestation de la vérité. L'archive est à la base composée de témoignages qui peuvent être contredits ou confirmés. L'explication historique s'appuie sur l'archive et la preuve documentaire. La représentation littéraire, qui est le but de tout historien, a toujours l'intention de vérité.

La troisième partie du livre est une « herméneutique ontologique » de ce que Ricœur appelle la « condition historique ». Alors que la partie précédente se concentrait sur l'épistémologie de l'histoire, celle-ci parle de l'être historique. On peut se demander pourquoi la troisième partie ne s'occupe pas entièrement de la question de l'oubli, comme le suggère le titre du livre. En effet, l'oubli ne figure que dans le troisième chapitre de cette partie. C'est parce que Ricœur pense qu'il faut passer par les considérations d'une philosophie critique de l'histoire et le rôle de la temporalité



avant d'arriver à l'oubli. La tâche principale d'une philosophie critique de l'histoire est de combattre la prétention de l'histoire à être absolue et totalisante. Dans une analyse brillante, Ricœur développe une comparaison entre l'historien et le juge. Tous les deux sont des « tiers » impartiaux avec pour but la justice et la vérité. Dans les deux cas, on commence avec des témoignages et des documents, rangés, archivés, selon les règles appropriées à chacun. L'historien et le juge se préoccupent de la question de la preuve et de la fiabilité des témoins. Ils sont les maîtres du soupçon et de la découverte du faux.

Mais il y a aussi des différences : un procès commence avec une phase délibérative selon les règles de la Cour, une espèce de tournoi de langage où chaque partie a le droit à la parole. Éventuellement le juge décide, il prononce un jugement, un « arrêt » qui met fin à la discussion. Il n'y a pas de système aussi strictement réglementé pour l'historien et il n'aboutit jamais à un mot final. L'histoire est écrite et réécrite. Pour Ricœur, « la confrontation entre les deux métiers de juge et d'historien risquerait de se perdre dans l'ennui d'un débat académique si l'on ne faisait pas entendre les voix de ceux qui ont eu à juger, à des titres divers, des crimes commis à plusieurs endroits du monde par des régimes totalitaires ou autoritaires au milieu du xx<sup>e</sup> siècle » (422). Dans ces cas, les deux métiers se confondent : le juge devient historien et l'historien devient juge. Mais ce sont des cas où le procès vise un gouvernement, un pays, un peuple aussi bien qu'un ou des individus. La difficulté arrive avec les grands massacres du dernier siècle, où l'échelle des crimes atteint l'impensable. « Il y a une singularité et une incomparabilité éthiques qui tient à la magnitude du crime, au fait qu'il ait été commis par l'État lui-même à l'égard d'une partie discriminée de la population à laquelle il devait protection et sûreté, au fait qu'il ait été exécuté par une administration sans âme, toléré sans objections notables par les élites dirigeantes, subi sans résistance importante par une population entière » (428).

Le lecteur de *La Mémoire, l'histoire, l'oubli* se demandera où se trouve l'herméneutique dans cette partie. Ricœur insiste sur le fait que l'herméneutique ou l'interprétation est une réflexion seconde par rapport à toute opération historiographique. Selon Henri Marrou, l'historien interroge les documents et d'autres objets d'archive. C'est l'origine de l'herméneutique dans l'histoire. L'interprétation intervient dans toutes les phases de l'opération historique, la sélection de ce qu'on archive, les règles de

classement et l'accessibilité des archives, les théories d'explication et les formes narratives dans lesquelles l'histoire est racontée. La critique herméneutique insiste sur les limites de validité du discours historiographique lui-même : il n'est jamais totalisant.

De la philosophie critique de l'histoire, Ricœur passe à une méditation sur l'histoire et le temps, la temporalité historique. Aux pouvoirs énumérés dans *Soi-même comme un autre* ayant trait à l'identité narrative de l'individu, Ricœur ajoute « le pouvoir faire mémoire ». Dans son analyse de la temporalité de la mémoire et de l'histoire, il propose une longue et difficile analyse de la notion du temps chez Heidegger où l'accent est mis sur le futur et non sur le passé. À l'insistance heideggérienne sur l'être-pour-la-mort, Ricœur envisage une autre issue : « tenir l'opération historiographique pour l'équivalent scripturaire du rite social de la mise au tombeau, de la sépulture » (476). L'écriture historique devient l'équivalent de la construction d'un mausolée. Quand nous faisons une place pour les morts, nous ouvrons un espace pour les vivants.

Après les longues sections qui traitent du rapport entre la mémoire, l'histoire et le temps, dans lesquelles Ricœur fait des analyses des apports de Halbwachs, Yerushalmi et Pierre Nora, l'auteur tourne son attention vers l'oubli. « L'oubli et le pardon désignent, séparément et conjointement, l'horizon de toute notre recherche » (536). L'oubli apparaît dans le titre du livre parce qu'il représente une menace et un défi pour la mémoire et l'histoire. L'archive est la première ligne de défense contre l'oubli et l'effacement des traces. Le phénomène de l'oubli se montre dans l'oubli ordinaire, contrepartie de la mémoire ordinaire, mais aussi dans les cas cliniques d'amnésie. Ricœur reprend l'idée d'une mémoire bloquée comme premier type d'oubli. Il cite Freud, disant qu'une fois que quelque chose a été éprouvé, la mémoire est ineffaçable, même si elle n'est pas toujours accessible. Un autre abus de la mémoire est la mémoire manipulée dont la contrepartie est l'oubli manipulé. S'il y a une histoire officielle, autorisée, commémorée, il y a aussi un oubli officiel, des choses interdites dont on n'a pas le droit de se souvenir. « En tout cela, la structure pathologique, la conjoncture idéologique et la mise en scène médiatique ont régulièrement joint leurs effets pervers, tandis que la passivité excusatoire composait avec la ruse active des omissions, des aveuglements, des négligences » (584).

À l'oubli pathologique et à l'oubli manipulé s'ajoute l'oubli commandé, l'amnistie. Ici l'oubli et le pardon s'entrecroisent dans un acte

judiciaire de l'État. L'amnistie, l'oubli institutionnel vise à mettre fin à des désordres civils comme dans les périodes de guerre civile. Un exemple clair est l'Édit de Nantes de Henri IV en 1598. L'amnistie ne cherche pas la vérité historique; au contraire, elle sacrifie la vérité sur l'autel de la raison d'État. Il y a des événements dans le passé qui ne doivent pas être rappelés.

La question de l'amnistie ouvre le champ du pardon que Ricœur analyse dans l'épilogue particulièrement intéressant du livre. Pour lui, « le pardon, s'il a un sens et s'il existe, constitue l'horizon commun de la mémoire, de l'histoire et de l'oubli » (593). S'il y a pardon politique, ce doit être aux marges de l'institution judiciaire qui s'occupe de punition. Le pardon présuppose la possibilité de tenir quelqu'un pour responsable, accusé, coupable. Ricœur est tout à fait d'accord avec Jacques Derrida, quand il dit : « le pardon s'adresse à l'impardonnable ou n'est pas » (605). Et il ajoute « Cette disproportion entre la profondeur de la faute et la hauteur du pardon sera notre tourment jusqu'à la fin de cet essai » (606). Suivant Karl Jaspers, il dresse une liste de quatre types de culpabilité : criminelle, politique, morale et métaphysique. Il les traite à tour de rôle. Le défi de la culpabilité criminelle ne concerne pas les crimes et les criminels ordinaires. Ce sont les crimes contre l'humanité ou les génocides qui sont « hors de proportion » et ainsi impardonnables. La culpabilité politique concerne les citoyens sur lesquels l'État a commis des crimes. La culpabilité morale est personnelle et c'est alors qu'on demande le pardon.

Comment un représentant d'un pays, d'une Église, ou d'un groupe peuvent-ils demander pardon à des victimes, quand le représentant n'a pas été personnellement responsable ? Il faut une continuité dans l'espace et le temps d'un État, d'une Église ou d'une organisation. Le paradoxe est qu'on doit demander pardon mais que le pardon doit être un don inconditionnel. Ricœur discute le cas de la Commission « Vérité et Réconciliation » de l'Afrique du Sud après la fin de l'apartheid, et la compare aux procès de Nuremberg et de Tokyo après la Deuxième Guerre Mondiale. Mais que dit-on de l'écart entre la conditionnalité de la demande de pardon et l'inconditionnalité du pardon même ? « Nous avons attaché ce caractère relationnel au vis-à-vis qui confronte deux actes de discours, celui de l'aveu et celui de l'absolution : “Je te demande pardon – Je te pardonne”. Ces deux actes de discours font ce qu'ils disent : le tort est effectivement avoué, il est effectivement pardonné » (630).

Le paradoxe est celui de l'écart « entre la faute impardnable et le pardon impossible » (637). Dans la logique de la liaison et de la déliaison, l'agent et son acte, l'agent pardonné est-il le même que l'agent coupable ? La réponse de Ricœur fait appel à la paire promesse-pardon ; le premier lie l'agent à un acte futur tandis que le second délie l'agent d'un acte passé. Pour Ricœur la phénoménologie de la mémoire est la quête d'une « mémoire heureuse », sur l'arrière-fond de la mémoire bloquée, manipulée ou commandée. « Un subtil travail de déliement et de liement est à poursuivre au cœur même de la dette : d'un côté déliement de la faute, de l'autre liement d'un débiteur à jamais insolvable » (653). Il y a ainsi une dialectique permanente entre *l'amnésie* et *l'amnistie*.

Ainsi au terme de la lecture de ce livre magistral, le lecteur est étonné et épuisé. Ce qui débutait comme une analyse de concepts classiques bien connus devient une encyclopédie de presque tout ce qui est écrit sur chaque sujet, à quoi on pense ajouter la mise en évidence rigoureuse de relations dialectiques entre la mémoire, l'histoire, l'oubli et le pardon. Comme je le disais en commençant, tout est beaucoup plus compliqué qu'on ne le pensait. Il est facile de se perdre dans le labyrinthe des explications de texte portant sur un nombre aussi considérable d'auteurs cités. Si l'on se demande où se cache Paul Ricœur dans cette encyclopédie, je répondrai qu'il est dans la structure du livre et dans sa thèse principale.

Dans ses livres précédents, on retrouve les mêmes citations et explications d'autres auteurs. Je me réfère aux livres comme *De l'interprétation*<sup>2</sup>, *La métaphore vive*<sup>3</sup>, et *Temps et récit*<sup>4</sup>. Dans tous les trois, le lecteur doit chercher pour trouver la structure et la thèse principale. Dans *De l'interprétation*, la thèse est que Freud peut être lu comme n'importe quel autre philosophe, que la psychanalyse est une science herméneutique et que si la psychanalyse est une archéologie du soi, elle appelle un pôle téléologique, une eschatologie du soi. Ces trois affirmations allaient à contre-courant de la pensée dominante de l'époque. Dans *La métaphore vive*, Ricœur donne une révision exhaustive de toutes les théories de métaphore pour justifier sa thèse d'après laquelle à partir de la perte de la signification littérale, une métaphore produit une nouvelle signification qui décrit le monde

2. Paul RICŒUR, *De l'interprétation: Essai sur Freud*. Paris, Éditions du Seuil, 1965.

3. Paul RICŒUR, *La Métaphore vive*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

4. Paul RICŒUR, *Temps et récit*, Tome I, II, III, Paris, Éditions du Seuil, 1983, 1984, 1985.

différemment. Dans *Temps et récit*, sa thèse est que le temps devient temps humain à travers les narrations de l'histoire et de la fiction. Toutes les tentatives philosophiques d'expliquer le temps directement échouent, et nous pouvons comprendre l'être-dans-le-temps seulement en faisant appui aux ressources de la narration.

Il est plus difficile d'extraire une thèse unique et directrice dans *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Je dirais que Ricœur veut montrer que la mémoire, aussi difficile soit-elle à comprendre, est la base du témoignage et de l'archive, les ressources fondamentales de l'histoire. Celle-ci se compose de trois éléments, l'archive, l'explication historique et la mise en forme narrative. Comme Platon, Ricœur se demande si l'écriture est une aide pour la mémoire ou une menace pour la mémoire. Quelle est la dialectique entre la mémoire et l'oubli et où est l'histoire dans cette dialectique ? L'histoire peut-elle jouer le rôle de juste milieu entre trop de mémoire et pas assez, entre trop d'oubli et pas assez ? Enfin, la dialectique entre la mémoire et l'oubli se montre la plus aiguë dans le cas du pardon et son analogue politique de l'amnistie. Comme la plupart de ses ouvrages, ce livre de Ricœur laisse autant de questions ouvertes que résolues. Les apories sont toujours là, mais nous comprenons mieux leur complexité et nous apprécions les tentatives qui ont pu être faites pour les résoudre. Ce livre est comme un labyrinthe : il est difficile de trouver le fil d'Ariane qui permet d'en sortir. Mais une fois sorti, on apprécie d'autant plus tous ses couloirs et l'architectonique de l'ensemble.

Charles REAGAN